CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Conducteur livreur marchandises

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises est un conducteur qui réalise des opérations de transport de "marchandises générales" à l'aide d'un véhicule (inférieur ou égal à 3,5 tonnes)..
Son activité consiste, sous la responsabilité de sa hiérarchie à :

- préparer sa mission de transport,
- participer aux opérations d'enlèvement et de chargement,
- réaliser le transport,
- livrer la marchandise
- clore sa mission de transport.

Dans ce cadre, il est en relation avec des clients et des partenaires internes (services exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites est l'intégration constante de deux impératifs :
Impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement. Un comportement et une attitude citoyenne seront attendus du conducteur.
Impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant **une démarche de progrès** dans toutes les activités de transport routier. Pour ce faire, le conducteur doit se comporter comme un ambassadeur de l'entreprise.

L'action du titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité à savoir, dans la relation avec la hiérarchie, dans le travail d'équipe, dans le travail de conduite, dans les relations avec les clients, dans le respect des procédures et des consignes.

Débouchés

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises exerce ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports "marchandises" générales pour compte propre et pour compte d'autrui à l'aide d'un véhicule isolé du groupe lourd.
Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises pourra évoluer vers la conduite d'ensembles routiers articulés et accéder à des responsabilités d'un niveau supérieur, grâce à la reconnaissance des compétences acquises, notamment par la validation des acquis de l'expérience.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Enseignements professionnels

La formation va apporter des connaissances spécifiques à :

- l'exploitation des transports, la réglementation routière
- Législation appliquée au transport
- la conduite et la maintenance du véhicule
- la manutention
- la communication
- la qualité
- géographie routière et urbaine

Afin de :

- maîtriser les aspects techniques, réglementaires, administratifs élémentaires du transport de marchandises.
- être capable de réaliser des transports nationaux et internationaux et d'appliquer les règles de sécurité du travail et de la sécurité routière.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle de transport, coeff. 3
- conduite d'un véhicule, coeff .8
- Réalisation d'activités en entreprise (réalisation d'opérations de préparation, de chargement, d'arrimage, de livraison conduite avec mise à quai, conduite de chariot de manutention), coeff. 6

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- autre CAP d'une spécialité voisine (ex : CAP conducteur routier de marchandises, CAP déménageur sur véhicule utilitaire léger)
- bac pro conducteur transport routier marchandises
- bac pro transport
- bac pro logistique

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Gard (30)
Alès - Lycée privé la Salle (Privé) **I**
Nîmes - Lycée Jules Raimu (Public) **I**
Haute-Garonne (31)
Toulouse - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) **I**
Tarn-et-Garonne (82)
Valence d'Agen - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Jean Baylet (Public) **I**

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse